

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AURILLAC - 1501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2026 - B2026/002253 - 1987 B 00117 - 343 106 365 - A.D.C

BILAN ACTIF

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de	Valeur au	% de
	brute	amort. & dépréc.	nette	l'actif	31/12/2024	l'actif
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,04		0,20
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	10 000,00	8 935,18	1 064,82		4 398,15	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0,63		1,24
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	48 120,56	30 674,01	17 446,55		24 674,63	
Autres immobilisations corporelles	18 685,96	17 920,52	765,44		3 131,00	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,37		0,47
Participations	10 628,37		10 628,37		10 616,37	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	87 434,89	57 529,71	29 905,18	1,04	42 820,15	1,91
Stocks et en-cours				1,98		1,55
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	57 115,80		57 115,80		34 795,06	
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				77,17		95,85
Créances Clients et comptes ratt.	714 219,61	160 326,21	553 893,40		518 195,60	
Autres créances	1 703 329,87	34 909,57	1 668 420,30		1 633 561,39	
Charges constatées d'avance	1 628,24		1 628,24		1 828,37	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				0,01		0,01
Actions propres						
Autres titres	261,34		261,34		261,34	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	568 686,17		568 686,17	19,75	13 506,93	0,60
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	3 045 241,03	195 235,78	2 850 005,25	98,96	2 202 148,69	98,09
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	3 132 675,92	252 765,49	2 879 910,43	100	2 244 968,84	100

(2) Dont à moins d'un an

2 419 177,72

✓

BILAN PASSIF

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 505 300,00)	505 300,00	17,55	505 300,00	22,51
Primes d'émission, de fusion, d'apport	239 864,44	8,33	239 864,44	10,68
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		35,49		44,97
Réserve légale	50 530,07		50 530,07	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	971 660,83		959 021,24	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 489,81	0,29	12 639,59	0,56
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I) 1 775 845,15	61,66	1 767 355,34	78,73
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(II)			
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	358 133,53	12,44	175 064,10	7,80
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	563 599,01	19,57	208 722,46	9,30
Dettes fiscales et sociales	13 312,54	0,46	31 387,48	1,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	169 020,20	5,87	27 628,20	1,23
Produits constatés d'avance			34 811,26	1,55
TOTAL DES DETTES (1)	(III) 1 104 065,28	38,34	477 613,50	21,27
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV) 2 879 910,43	100	2 244 968,84	100
(1) Dont à moins d'un an			1 104 065,28	

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Produite
Crédits-bail (836-3, 836-4)	Non applicable
Etat des échéances des créances (832-9)	Produite
Ecart de réévaluation (832-3)	Non applicable
Etat des provisions (832-13, 832-14)	Non applicable
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 879 910,43 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 8 489,81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, l'entité a appliqué pour la première fois les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, émis par l'Autorité des normes comptables.

Ce règlement est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan Comptable Général, tel que modifié par le règlement ANC n° 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

3. Changement de méthode comptable**Nature du changement**

L'application du règlement ANC n° 2022-06 constitue un changement de méthode comptable.

Les principales évolutions concernent notamment :

- la nouvelle définition et la présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression des transferts de charges ;
- des ajustements de présentation de certains postes du compte de résultat et du bilan.

Incidence sur les comptes**Absence d'impact significatif :**

L'application du règlement ANC n° 2022-06 n'a pas d'incidence significative sur le résultat de l'exercice.

Informations complémentaires

Les autres méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent et sont conformes aux dispositions du Plan Comptable Général.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ACTIFS :

La définition des actifs a été modifiée, en matière comptable, par les règlements 2002-10, 2004-06, 2005-09 du comité de la réglementation comptable. Ces règles s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2005.

Compte-tenu du caractère non significatif des modifications induites par cette nouvelle réglementation appliquée aux actifs de la société SARL FLORINAND, ceux-ci n'ont fait l'objet d'aucun retraitement à ce titre.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées et le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.



Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	10 000,00		
TOTAL	10 000,00		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	48 120,56		
Matériel de transport	13 437,60		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	5 248,36		
TOTAL	66 806,52		
Immobilisations financières			
Autres participations	10 616,37		12,00
TOTAL	10 616,37		12,00
TOTAL GENERAL	87 422,89		12,00

ETAT DES IMMOBILISATIONS

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution par virt poste	par cession	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			10 000,00	
TOTAL			10 000,00	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			48 120,56	
Matériel de transport			13 437,60	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			5 248,36	
TOTAL			66 806,52	
Immobilisations financières				
Autres participations			10 628,37	
TOTAL			10 628,37	
TOTAL GENERAL			87 434,89	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			5 601,85	3 333,33		8 935,18
TOTAL			5 601,85	3 333,33		8 935,18
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			23 445,93	7 228,08		30 674,01
Matériel de transport			12 024,58	1 413,02		13 437,60
Matériel de bureau, informatique			3 530,38	952,54		4 482,92
TOTAL			39 000,89	9 593,64		48 594,53
TOTAL GENERAL			44 602,74	12 926,97		57 529,71



ETAT DES CRÉANCES

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	413 883,33	413 883,33	
Autres créances clients	300 336,28	300 336,28	
Taxe sur la valeur ajoutée	88 526,51	88 526,51	
Groupe et associés (2)	1 485 340,25	1 485 340,25	
Débiteurs divers	129 463,11	129 463,11	
Charges constatées d'avance	1 628,24	1 628,24	
TOTAL	2 419 177,72	2 419 177,72	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FLO - SASU ADC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	338 000,00	338 000,00		
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	20 133,53	20 133,53		
Fournisseurs et comptes rattachés	563 599,01	563 599,01		
Personnel et comptes rattachés	1 104,00	1 104,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 620,11	2 620,11		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 512,15	9 512,15		
Autres impôts et taxes assimilées	76,28	76,28		
Groupes et associés (2)	2 993,00	2 993,00		
Autres dettes	166 027,20	166 027,20		
TOTAL	1 104 065,28	1 104 065,28		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 036 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	848 000,00			

« A.D.C »
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 505.300,00 euros
Siège social : 25 Avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
R.C.S. AURILLAC 343 106 365

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 juin 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique constate que les comptes font apparaître un bénéfice de 8.489,81 euros, décide de l'affecter en totalité sur le compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 980.150,64 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1.775.845,15 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2022

Aucun dividende.

- Exercice clos le 31/12/2023

788.365 euros soit 254,311 euros par action

Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : 0 euro.

- Exercice clos le 31/12/2024

Aucun dividende.

POUR COPIE CONFORME
LA PRESIDENTE

